

l'exemple d'Hugolin, devinrent ensuite papes ; puis encore Bessarion, Saint Charles Borromée, Lambruschini, Siméoni et les deux derniers plus glorieux encore : Léon XIII et Pie X. Enfin, pour terminer, le Rme Père promit au Cardinal les prières de tous les religieux et pareillement des religieuses de l'Ordre largement représentées dans l'assistance.

“ Deux causes, répondit Son Eminence, m'ont porté à accepter avec reconnaissance pour le Saint-Père et même avec enthousiasme, la charge que Sa Sainteté a daigné me confier. La première est que l'attachement à l'Ordre franciscain compte parmi les traditions et l'héritage de ma famille ; la seconde est que, au cours de ma carrière, j'ai pu, grâce à la bonté divine, acquérir une connaissance toute particulière de l'Ordre, de son organisation, de sa vie intérieure, de ses besoins, de ses travaux et de ses mérites dans tous les domaines : religieux, social, scientifique. J'ose compter sur les prières de tous les Frères et de toutes les Sœurs et répéter après le cardinal Hugolin, votre premier protecteur : “ Me voici, je m'offre tout entier pour être votre conseil, “ votre aide et votre protection, prêt à me dépenser selon “ votre bon plaisir ; mais je veux que pour Dieu vous me “ mettiez dans les intentions de vos prières. ”

Grandement consolés et touchés par les affectueuses paroles du cardinal protecteur, les religieux l'accompagnèrent ensuite à la sacristie où il daigna recevoir les religieuses franciscaines de différentes congrégations, venues elles aussi présenter leurs hommages à leur protecteur. C'est en effet l'immense famille religieuse des trois Ordres qui se trouve confiée à la sollicitude de l'Erme Cardinal Giustini.

Docteur en philosophie, en théologie et en droit canon dès 1880, le cardinal Giustini fut professeur de droit à l'Apolinaire jusqu'en 1896. Officier d'abord de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers et auditeur de la S. Rote, il devint en 1902 secrétaire des Réguliers dont était préfet le cardinal Ferrata. A la réforme des congrégations romaines, celui-ci étant devenu préfet de la Sacrée Congrégation des Sacraments, Mgr Giustini le suivit comme secrétaire